



Courriel : [bourgognefranchecomte@cgt.fr](mailto:bourgognefranchecomte@cgt.fr)

Dijon, le 7 février 2017.

## COMMUNIQUE DE LA CGT BOURGOGNE FRANCHE COMTE

### **Lunetterie : il est plus que tant de sauver les emplois qui restent ! Mais aussi de relancer cette industrie !**

**Mercredi 8 février 2017, à Morez, la Présidente du Conseil Régional, réunit les acteurs de la lunetterie.**

**La CGT tient à s'exprimer sur le sujet, car nous avons des critiques à faire mais aussi des propositions.**

#### **Rappel historique**

Le secteur industriel de la lunetterie en France a connu son apogée dans les années 1980, secteur essentiellement basé dans le Jura, particulièrement à Morez. Il employait plus de 3000 personnes dans ce petit bassin d'emploi de 10 000 habitants (une vallée dans un secteur très montagneux).

Désormais, après la fermeture de la quasi-totalité des grosses entreprises du secteur qui tiraient l'activité (L'amy – jusqu'à 500 salariés dans les années '90, Comotec – jusqu'à 900 salariés début des années 2000 ... et Logo qui vient de fermer en supprimant 170 emplois) il ne reste plus qu'un tissu d'entreprises de moins de 100 salariés n'employant environ qu'un millier de personnes au total.

L'activité s'est recentrée essentiellement sur des niches (montures spéciales, lunettes de ski...) ou le haut de gamme.

Désormais, la lunetterie en France, et donc particulièrement dans le Jura qui en est le cœur, ce sont des créateurs, des « designers », qui sous-treatent pour une bonne partie à l'étranger pour la production de masse, et sous-treatent dans le Jura pour la fabrication de lunettes à forte valeur ajoutée. Pour autant, l'activité globalement ne cesse de diminuer.

#### **Comment en est-on arrivé là ?**

Le secteur de la lunetterie est complexe.

Le marché de la lunette s'est démocratisé, s'est élargi et diversifié.

Le marché, par rapport à d'autres produits, est faussé, car une partie importante du prix final de la lunette est souvent payé par les mutuelles.

Dès les années '90, les grandes entreprises de lunetterie ont fait le choix de délocaliser la production dans le sud-est asiatique.

Mais comme beaucoup d'entreprises, les plus importantes ont surtout cherché à faire du profit, et donc à privilégier la recherche de marges importantes (création, haut de gamme...), en transférant la fabrication dans des pays à faible coût de main d'œuvre.

**Comité Régional CGT de Bourgogne**

17 rue du Transvaal 21000 DIJON

Tél. 03 80 67 35 67 – 09 64 25 05 83 – 06 85 53 85 09

Mail : [bourgogne@cgt.fr](mailto:bourgogne@cgt.fr)

**Comité Régional CGT de Franche-Comté**

10, rue Flandres Dunkerque 25000 BESANCON

Tél. 03 81 81 32 49 – Fax 03 81 81 39 86

Mail : [cgt-franche-comte@wanadoo.fr](mailto:cgt-franche-comte@wanadoo.fr) Site : <http://cgtfranchecomte.fr/>

**Une crainte supplémentaire,** avec la fusion récente du N°1 mondial de la lunette (montures) LUXOTTICA (italien) avec le N°1 des verres optiques ESSILOR (français). Après cette fusion, quid de ce qu'il reste des entreprises françaises ?

### **Les atouts**

Le secteur de Morez dispose pour autant encore d'un certain nombre de savoir-faire, d'un lycée de l'optique réputé nationalement, d'un laboratoire (Alutec) financé notamment par les pouvoirs publics (Europe, Etat, Région) laboratoire qui permet aux entreprises du secteur de tester leurs produits et d'engager des recherches et de l'innovation.

**Pour la CGT, des solutions existent !  
Nous les avons déjà portées, il y a plus de 10 ans auprès des pouvoirs  
publics, et du Conseil Régional de l'époque !**

### **Nos exigences pour une industrie de la lunetterie en France :**

- ✓ comme pour d'autres secteurs industriels, les aides publiques devraient être assorties de conditions, et remboursées si les conditions ne sont pas remplies. Toutes ces aides publiques sont nombreuses : CICE, CIR (crédit impôt recherche), exonérations de cotisations, aides de la région... Il faut donc : un suivi des aides publiques, leur connaissance y compris par les syndicats, et leur évaluation, ...
- ✓ regrouper les entreprises dans un « cluster », c'est-à-dire éviter qu'elles ne se concurrencent, mais faire en sorte qu'elles travaillent mieux ensemble, qu'elles soient complémentaires. Le laboratoire Alutec, financé par le Conseil Régional, pourrait étoffer son rôle, et être le coordonnateur/animateur de ce cluster
- ✓ avoir un vrai débat avec la sécurité sociale et les Mutuelles sur les lunettes et leurs remboursements,
- ✓ un contrôle plus sérieux sur la production qui s'affiche « Made in France », afin d'éviter la tricherie.

C'est donc une véritable stratégie qu'il faudrait mettre en place avec le patronat du secteur, les pouvoirs publics et les syndicats.

Nous demandons un lieu de dialogue social entre syndicats de salariés, syndicat patronal de la lunetterie, et en présence des pouvoirs publics (Etat et conseil régional). Ce dispositif avait été demandé en 2004 déjà par la CGT, sans réponse de personne à l'époque !

Contacts CGT :       06 80 02 23 91  
                              06 70 49 21 54

**Comité Régional CGT de Bourgogne**

17 rue du Transvaal 21000 DIJON  
Tél. 03 80 67 35 67— 09 64 25 05 83 - 06 85 53 85 09  
Mail : [bourgogne@cgt.fr](mailto:bourgogne@cgt.fr)

**Comité Régional CGT de Franche-Comté**

10, rue Flandres Dunkerque 25000 BESANCON  
Tél. 03 81 81 32 49—Fax 03 81 81 39 86  
Mail : [cgt-franche-comte@wanadoo.fr](mailto:cgt-franche-comte@wanadoo.fr) Site : <http://cgtfranchecomte.fr/>